Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le 19/06/2026
ID : 037-213700255-20260616-2026_31_DELIB-DE

Berthenay

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Indre et Loire
Commune de Berthenay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Juin 2026

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 Juin 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13
Représentés par pouvoir : 2
Nombre de conseillers votants : 15

L'an deux mille vingt-six le seize juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Berthenay, s'est assemblé salle de convivialité – Halle Sportive de Berthenay, sous la présidence de Mr BERTRAND Jacky, Maire. La séance a été publique.

Présents : Mr BERTRAND Jacky, Mr FAURRE Yann, Mme SALGUEIRO Audrey, Mr MENDEZ Patrick, Mme OSSANT Laurence, Mr YVELIN Christian, Mr MARION Cyrille, Mme AUGÉ Emilienne, Mr BEAUPLAT Nicolas, Mme CAUVEAU Sandrine, Mr DUCHÊNE Guillaume, Mme HORNN Charlotte et Mme HORNN Charlène

Absents excusés : Mme DORANGE Annie pouvoir à Mr BERTRAND Jacky, Mr GUILMET Patrick pouvoir à Mr BEAUPLAT Nicolas

A été nommé secrétaire de séance : Mr MENDEZ Patrick

Délibération n°2026/31 : Signature d'une convention de mise à disposition d'un terrain communal
Rapporteur : Monsieur Faurre, 1er Adjoint

Monsieur Faurre fait savoir que les enseignants de l'école primaire souhaitent pouvoir utiliser, pour des activités éducatives de plein air en lien avec la biodiversité, un terrain communal cadastré section B n°317 situé à proximité de la Loire au lieu-dit « La Queue de l'Ile ».

Initiée par l'Office Français de la Biodiversité, cette opération permettra aux élèves de devenir acteurs de la protection de la nature, d'acquérir des connaissances scientifiques naturalistes et des notions d'écocitoyenneté.

Pour ce faire, il y a lieu de passer une convention entre la mairie, l'école et l'association « Couleurs Sauvages » qui accompagne l'équipe éducative sur ce projet « mini-réserve », afin de définir les conditions de mise à disposition de cet espace.

Un projet de convention a été transmis à chaque conseiller municipal.

Décision
Entendu l'exposé de Monsieur Faurre,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, :
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer à la convention de mise à disposition de la parcelle communale cadastrée section B n°317 destiné à être utilisé pour le projet « mini-réserve »,

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le 19/06/2026
ID : 037-213700255-20260616-2026_31_DELIB-DE

- dit que la convention sera conclue pour une période de 2 ans, compter de sa signature.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.

MAIRIE DE BERTHENAY (Indre-et-Loire)

Le Maire,

Jacky BERTRAND

Le Secrétaire de séance

Patrick MENDEZ